

## Que vont devenir les spécialités pédiatriques?

Michaël Hofer, Lausanne

Le 1<sup>er</sup> juin 2008, nous votons pour inscrire la qualité des soins dans la constitution fédérale. Au moment où vous me lisez, vous connaîtrez probablement le résultat de la votation. Les principes d'intention sont louables, mais s'il n'y a pas de volonté de le mettre en pratique, l'effort est vain. Surtout quand il y a confusion pour les acteurs en présence: les assurances maladies ne sont pas là pour assurer la qualité de la médecine, mais pour gérer les flux financiers. Leur donner le pouvoir pour gérer la qualité me paraît singulièrement contradictoire.

Qu'est-ce qui fait la qualité de la pédiatrie suisse et comment faire en sorte que cette qualité perdure? Pour cela, nous avons besoin de pédiatres bien formés et qui le restent malgré les années qui passent. Nos cliniques de pédiatrie doivent bénéficier des mêmes avancées de la médecine que les services d'adultes, en association avec des compétences, un savoir-faire et des locaux spécifiques pour les enfants, les adolescents et leurs familles. Et nous avons besoin de spécialistes compétents, qui savent répondre aux besoins spécifiques de la population pédiatrique.

En résumé: une formation post-graduée de qualité, une formation continue adaptée aux besoins des pédiatres, des services de pédiatrie avec suffisamment de moyens pour remplir leur mission et des pédiatres spécialistes bien formés et en nombre suffisant. Et pour nous adapter aux changements en cours, je rajouterai le développement de réseaux de soins pédiatriques et une présence affirmée dans les réseaux non-pédiatriques.

Comme vous pouvez le constater, les spécialités pédiatriques sont essentielles tant pour les services de pédiatrie que pour les réseaux afin de garantir les compétences et la spécificité pédiatriques. Ces spécialités sont une des pièces majeures de la qualité de la pédiatrie, mais elles sont menacées. Pourquoi?

Comme pour tout, l'argent est le nerf de la guerre. A l'ère de TARMED, sans remboursement adéquat et spécifique, les spécialités pédiatriques ne survivront pas longtemps. Les principes de ce remboursement sont

fragiles, comme ont pu le constater tous les porteurs d'une formation approfondie. Cet automne, ils ont reçu un courrier de la FMH leur expliquant que seuls les pédiatres spécialisés ayant des droits acquis pourraient continuer de facturer les prestations spécifiques à leur spécialité. En effet, seuls les porteurs d'un titre de spécialiste ont droit à une facturation spécifique, mais pas ceux qui ont une formation approfondie. Ainsi, par exemple, un cardiologue adulte sans formation pour le petit enfant peut facturer une échographie chez un nourrisson, mais pas un cardiologue pédiatre fraîchement formé! La SSP est immédiatement intervenue auprès de la FMH pour que cette anomalie soit corrigée. Grâce au travail de Marco Belvedere et l'appui efficace du service tarifaire de la FMH, nous avons obtenu que les spécialités pédiatriques bénéficient des mêmes possibilités de facturer que les spécialistes adultes, en attendant que le problème de la facturation des formations approfondies soit réglé globalement entre les partenaires du TARMED.

Les spécialistes pédiatres sont plus chers que les pédiatres généralistes, comme les spécialistes adultes sont plus chers que les généralistes et internistes. La différence avec nos collègues adultes réside dans le fait que les spécialistes pédiatres sont comparés à la moyenne des pédiatres. Ainsi, certains de nos collègues se sont vus reprocher leur coût élevé par patient. Nous nous sommes adressés à SantéSuisse pour signaler ce problème. Leur réponse est que le médecin mis en cause doit signaler le pourcentage de son activité qu'il consacre à la spécialité pour que la caisse en tienne compte. Affaire à suivre ...

Quelle relève pour les spécialités pédiatriques? Avons-nous assez de spécialistes? Formons-nous assez de jeunes pédiatres dans les spécialités? Quels seront les besoins du futur? Toutes ces questions nécessitent des réponses pour ne pas avoir une pénurie de spécialistes pédiatres dans le futur.

Les sociétés des spécialités pédiatriques n'ont que peu de membres et représentent une force négligeable face aux autres socié-

tés médicales. La SSP représente un plus grand poids. Une bonne collaboration entre la SSP et les spécialités pédiatriques est essentielle pour promouvoir et défendre les intérêts des spécialités pédiatriques. Le pool des délégués est un bon forum d'échanges et la SSP est à disposition pour défendre les intérêts de ses spécialistes. Par ailleurs, le prochain séminaire de réflexion de la SSP (Klausurtagung) portera sur l'avenir de la pédiatrie et nous y aborderons également les aspects relatifs aux spécialités.